APRÈS LES SGP, CHÉRIF RAHMANI REÇOIT LE PATRONAT ET L'ABEF

L'entreprise, son environnement et la règle 51/49% en débat

C'est une journée chargée pour le nouveau ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani. Pour cause, les différentes organisations patronales, le FCE y compris, ainsi que l'Association des banques et établissements financiers (Abef) ont été reçus au siège de son département. La relance de l'industrie était au centre des débats entre les différentes parties.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le successeur de Mohamed Benmeradi à la tête du département de l'industrie veut joindre l'acte à la parole. Sa «volonté» de relancer le secteur de l'industrie a été hier au centre d'un large débat qui l'a réuni avec les présidents des différentes organisations patronales et une délégation de l'Abef.

Cette rencontre, la seconde du genre, que l'ex-ministre de l'Environnement a initiée après avoir reçu, avant-hier, les présidents des SGP relevant de son département, se veut «comme un message fort du nouveau patron du secteur de l'industrie» en direction du monde économique. Il est même attendu dans les prochains jours qu'une délégation de l'UGTA, composée notamment de secrétaires généraux de fédérations et de quelques secrétaires nationaux en charge des dossiers économiques, soit l'hôte de Chérif Rahmani.

A ce propos, le secrétaire général de l'UGTA, dans une déclaration faite au *Soir d'Algérie,* a déclaré que «son organisation attend beaucoup de choses de la part du nouveau ministre de l'Industrie». «Un ministre, ajoute notre interlocuteur, connu pour son excellente gestion des grands dossiers».

Les propos du premier responsable de la Centrale syndicale ont quelque peu fait baisser la tension née au lendemain des informations faisant état que le nouveau ministre de l'Industrie aurait fait l'impasse sur l'UGTA concernant les consultations engagées au lendemain de sa nomination. Cela dit, la réunion de ce mardi a été axée autour des questions relevant de l'entreprise ou encore de son environnement immédiat.

Photo : NewPress

Volonté affichée de Chérif Rahmani de relancer le secteur de l'industrie.

Les observateurs de la question politique nationale s'accordent à dire que le «changement ministériel notable», voire «significatif» opéré au lendemain du changement du gouvernement demeure l'arrivée de Chérif Rahmani à la tête du département de l'industrie.

Ces mêmes observateurs attribuent, également, au successeur de Benmeradi une «sensibilité favorable à un encouragement plus franc de l'investissement étranger». Sur ce chapitre, c'est, bien sûr, la règle controversée du 51/49% qui est sur la sellette. Hier, les patrons, notamment ceux du Forum des chefs d'entreprises (FCE), ont longuement plaidé «l'urgence» de supprimer cette disposition. Signe de ce changement imminent, la révision annoncée depuis déjà plusieurs mois par Youcef Yousfi de la loi sur les hydrocarbures qui s'inscrit dans la même problématique.

L'objectif recherché : «Assouplir et rendre plus attractive une réglementation devenue sans cohérence au cours des dernières années et qui a eu un effet répulsif sur le développement du partenariat international.» Bien évidemment, l'enjeu est hautement important. A moins de dix-huit mois de la présidentielle d'avril 2014, l'exécutif Sellal s'est engagé dans une véritable course contre la montre.

L'amélioration de la question sociale et la concrétisation de la relance économique constitueront un enjeu primordial.

A. B.

ÉLECTIONS LOCALES DU 29 NOVEMBRE

Le FJD annonce leur boycott

Le Front pour la justice et le développement (FJD) ne prendra pas part aux élections locales prévues pour le 29 novembre prochain. Le Conseil consultatif national du parti, réuni en session extraordinaire vendredi dernier, a entériné, à une écrasante majorité, ce mot d'ordre fort attendu.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - La douche écossaise subie par le parti au même titre que les militants de la famille islamiste et le reste des autres formations lors des élections législatives du 10 mai dernier, semble avoir pesé de tout son poids dans cette option devenue presque inévitable. Pour avoir crié plus fort que le reste des postulants à la fraude, et ligué au sein du fameux Front du refus une quinzaine de partis, pour la plupart embryonnaires, donc sans ancrage, le président du FJD, Abdallah Djaballah, n'avait pas trop de marge de manœuvre pour se sortir du bourbier dans lequel il s'est jeté. A plus forte raison que le contexte général des dernières législatives est le même qui prévaut à l'orée du tout prochain scrutin.

Et c'est donc dos au mur que le parti s'est retrouvé et l'unique issue pour se tirer d'affaire consistait à tourner le dos aux prochaines élections locales. Ce que le conseil consultatif a entériné sans tergiverser et non sans mettre en avant un assez «costaud» argumentaire.

Ce dernier, basé sur huit points, reprend en priorité l'actuel contexte politique du pays fait d'un divorce entre le pouvoir et le peuple qui s'est accentué, dira Djaballah, hier lors d'une conférence de presse, par la faute d'une corruption administrative et financière, l'injustice politique, sociale et économique palpable à travers les atteintes répétées contre les libertés politiques et le droit du peuple dans ses choix, la mentalité de l'exclusion, du tutorat, du monopole et de l'exploitation.

Djaballah accusera aussi le pouvoir de poursuivre sa politique de déstructuration des institutions de l'Etat avec ses corollaires la corruption, la bureaucratie et l'allégeance aveugle, la corruption de la scène politique en cassant du parti.

Le président du FJD relèvera également le monopole dans l'organisation des élections et le refus de toutes les propositions allant dans le sens d'attribuer cette mission à une instance nationale indépendante avec toutes les prérogatives nécessaires, la fraude récurrente aux élections, notamment les dernières législatives à ses yeux, prototype de la minimisation par le pouvoir de l'avis du peuple.

Et à Djaballah de citer l'ultime argument, celui de la volonté du système d'œuvrer pour la continuité et de ne vouloir d'aucun changement radical dans les politiques et les comportements électoraux, que le tout nouveau gouvernement révèle on ne peut plus amplement, avec ses vieilles figures que l'on tente de renouveler.

Autant d'arguments que le FJD a recensés suffisants pour se faire admettre de l'inutilité de prendre part aux élections locales du 29 novembre prochain. Un boycott qu'on ignore s'il sera actif ou passif et auquel Djaballah invite les fidèles aux principes démocratiques et les garanties de protection du droit de la nation dans ses choix, à se joindre.

M. K.

SIDI-BEL-ABBÈS

Un jeune marié tué par balle

La ville de Sidi Bel-Abbès était encore sous le choc mardi dernier avec la tragique nouvelle de la mort d'un jeune homme la nuit de son mariage.

Selon des sources concordantes, dans la nuit de lundi à mardi dernier, le jeune homme âgé d'une trentaine d'années fêtait son mariage lorsque le drame s'est produit.

Cette nuit-là, il reçut plusieurs balles dans l'abdomen. Evacuée vers les UMC du CHU de Sidi-Bel-Abbès, la victime est décédée peu de temps après son admission. Toujours selon ces mêmes sources, l'on a appris que les balles étaient parties de l'arme d'un policier invité cette soirée-là.

S'agit-il d'un malheureux accident ? L'enquête de la police déterminera les circonstances de ce drame.

A. M.

CERTAINS DE SES ARTICLES SONT GELÉS

La Cnec revendique l'application de la loi du chahid

La Coordination nationale des enfants des chouhada (Cnec) interpelle le Premier ministre pour la révision de l'article 25 de la loi du chahid et du moudjahid. Elle plaide également pour le dégel de la licence d'importation des véhicules pour les veuves et enfants de chouhada.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Selon la Cnec, l'article 25 de la loi du chahid et du moudjahid constitue une «injustice» envers les enfants de chahid. Un texte de loi qui stipule que la pension de la veuve du chahid revient à l'enfant chômeur. «Cette pension est l'héritage des enfants du chahid et doit être répartie à égalité entre la fratrie», a indiqué le président par intérim de la coordination, Abdelkrim Derridj, hier à Alger. Il interpelle ainsi le Premier ministre pour la révision de cet article. Il évoque également le décret exécutif de la loi du chahid et du moudjahid qui attribue 20% des logements sociaux à la famille révolutionnaire soit les enfants des chouhada et les moudjahidine. «Cette décision n'est toujours pas appliquée, et ce, depuis 2001», précise-t-il. Toutefois, il estime que ce taux est largement suffisant. «Nous ne sommes pas des héritiers d'une monarchie. Les chahid sont morts pour tout le peuple algérien», dit-il.

Le président par intérim de la Coordination nationale des enfants des chouhada interpelle de nouveau le ministre des Moudjahidine sur le gel de la licence d'importation des véhicules pour les veuves et enfants de chouhada.

«Ce gel persiste depuis deux ans. Nous avons attendu sa relance pour le 5 juillet dernier mais en vain», a-t-il dit. Pourtant, a-t-il ajouté, «le ministre des Moudjahidine a assuré en mai dernier de mettre prochainement un terme à ce gel».

Par ailleurs, Abdelkrim Derridj dénonce le wali d'Alger, saisi vainement à maintes reprises pour un siège pour le bureau national de la Cnec.

«Depuis dix ans, nous n'avons cessé de solliciter le wali d'Alger pour l'acquisition d'un siège pour le bureau national de la coordination. Toutes nos correspondances sont restées sans réponse. Pourtant, plusieurs associations en ont bénéficié», explique-t-il. Et d'ajouter : «Nous sommes comme des nomades. Nous louons chez des privés et chaque année, nous sommes obligés de changer de siège.»

R. N.